

SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs, professeur
des écoles, psyEN et AESH du 1er
degré

des Bouches du Rhône

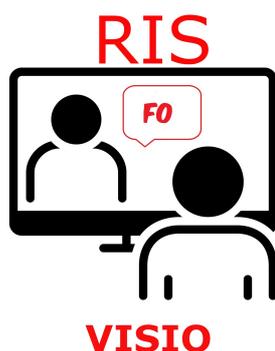
FORCE OUVRIERE



**20 septembre
2022**



- Réponse de la FNEC FP FO à la lettre envoyée par le Président de la République à tous les enseignants
- FO résolue à défendre les retraites
- Salaires :
l'augmentation c'est maintenant et pour tous les personnels, sans contrepartie !



RAPPEL

*RIS départementale,
ouverte à tous les
enseignants !*

**MERCREDI 21
SEPTEMBRE
9h30**

Code de connexion

ZOOM

ID de réunion : 822 1196

7652

Code secret : 151343



**La FNEC FP FO répond au
Président de la
République**

**Objet : réponse à votre lettre
aux professeurs et personnels
de l'Education nationale
Montreuil, le 19 septembre 2022**

Monsieur le président de la République,

Le 16 septembre, vous avez pris l'initiative de vous adresser à l'ensemble des personnels de l'Education nationale.

Vous affirmez : « *notre système scolaire ne réduit pas suffisamment les inégalités de naissance, décroche dans les évaluations internationales, et suscite souvent la défiance. Trop d'élèves sont malheureux, ne trouvent pas leur place à l'école et ne trouvent pas leur voie ensuite. Trop de professeurs ne sont pas reconnus comme ils le devraient et perdent parfois le sens de leur mission.* »

A qui la faute ?

N'est-ce pas vous qui êtes au pouvoir depuis cinq ans ?

N'est-ce pas vous qui, dans la continuité de vos prédécesseurs, avez supprimé sur les cinq dernières années 7 900 postes d'enseignants du second degré public alors que les effectifs ont augmenté de 26 400 élèves ? N'est-ce pas vous qui avez - et c'est une première - gelé la valeur du point d'indice durant votre premier quinquennat ?

N'est-ce pas vous qui avez mis en oeuvre une série de mesures s'en prenant directement aux conditions de travail des personnels et à l'Ecole publique en tant que telle, de la loi « pour une école de la confiance » à la réforme du baccalauréat en passant par Parcoursup qui prive des dizaines de milliers de bacheliers du droit de s'inscrire à l'Université ?

N'est-ce pas vous qui avez accéléré la territorialisation qui réduit en miettes toute l'architecture de l'Education nationale, avec son puzzle de 13 régions académiques dirigées par un « super » recteur directeur d'agence régionale et, en toile de fond, des mutualisations de services et des suppressions de postes ?

Oui, la situation est difficile dans les écoles, les services et les établissements, les personnels de direction rassemblés devant le ministère de l'Education nationale le 15 septembre avec leur syndicat Indépendance et Direction Force Ouvrière l'ont encore récemment signifié, mais c'est vous qui en portez l'entière responsabilité.

Vous rajoutez : « *Le salaire des enseignants aura ainsi augmenté*

d'environ 10% et aucun professeur ne débutera sa carrière à moins de 2 000 euros nets à compter de la rentrée 2023. À cette revalorisation générale et inconditionnelle sont susceptibles de s'ajouter des augmentations plus importantes encore dans le cadre du pacte que nous vous proposons. Tous les enseignants qui le souhaitent pourront en effet s'engager dans des missions supplémentaires, par exemple du remplacement, du suivi individualisé, de l'accompagnement à l'orientation ou à l'insertion professionnelle ou des tâches de coordination. »

Lire la suite...



Communiqué de la Confédération FO

***FO résolue à défendre
les retraites***

***Paris, le 14 septembre
2022***

Au soir même d'une réunion au ministère du travail visant à fixer le calendrier d'un nouvel agenda social, en concertation avec les interlocuteurs sociaux, le Président de la République a relancé son projet de réforme des retraites, avec la volonté manifeste d'en accélérer le tempo.

Cette énième réforme, qui devrait être engagée « sans attendre » viendrait une nouvelle fois dégrader les droits à la retraite, en reculant l'âge légal de départ à la retraite et/ou en allongeant la durée de cotisation, contre la volonté de l'ensemble des organisations syndicales. Le porte-parole du gouvernement vient de confirmer que « toutes les pistes sont à l'étude », y compris dans le cadre du prochain PLFSS...

Cette annonce vient déjà contredire la « nouvelle méthode » que devait illustrer le CNR lancé la semaine dernière, preuve s'il en était encore besoin, qu'il ne s'agissait bien que d'une opération de communication.

Au-delà de la méthode, FO considère que faire travailler les salariés plus longtemps est inacceptable car le seul recul de l'âge légal de la retraite aura comme seul effet de baisser globalement le niveau des pensions. Le seul effet des réformes passées déjà très pénalisantes pour les salariés (recul à 62 ans et allongement de la durée de cotisation à 43 ans, désindexation des pensions des salaires) - conduira à horizon 2070 à une baisse de 2 points de PIB du niveau global des pensions.

Pour FO, préserver les retraites, c'est d'abord s'assurer de la possibilité pour toutes et tous, de l'entrée dans la vie active jusqu'au moment de faire valoir sa retraite, de bénéficier d'un emploi pérenne à temps plein, améliorer la rémunération du travail et revenir aux

aménagements de fins de carrière. Un travailleur sur deux n'est déjà plus en emploi quand il liquide sa retraite.

Annoncer le recul de l'âge comme solution à l'équilibre financier des retraites est une forme d'aveu d'impuissance à améliorer la qualité de l'emploi pour toutes et tous.

FO s'opposera fermement et appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

Lire le communiqué

LIBÉREZ LE POINT D'INDICE!



Salaires

L'augmentation des salaires, c'est maintenant, pour tous les personnels, et sans contrepartie !.

**SIGNEZ LA PETITION EN
LIGNE !**

Plus de 5600 signataires en quelques heures !

Interrogé dans les médias, le ministre Ndiaye, après avoir fait miroiter une revalorisation de 10% pour tous les enseignants, annonce finalement que seuls les professeurs ayant 10 ans de carrière ou moins seraient concernés par cette « revalorisation » bien limitée, et qui ne serait effective qu'à partir de 2023 !

Quant aux autres, s'ils souhaitent être revalorisés, il faudra qu'ils accomplissent des tâches supplémentaires.

La vérité sur la « revalorisation » annoncée pour les enseignants avec tambours et trompettes par le président Macron durant sa campagne électorale se fait jour : la grande majorité d'entre eux n'auront rien ! En ne "revalorisant" que les débuts de grille, le ministre s'apprête à remettre en cause le déroulement de carrière, et à sortir les enseignants du Statut. Quant aux autres personnels, ils ne sont même pas évoqués par le ministre !

Le ministre Ndiaye se moque des personnels et tentent de les

opposer les uns aux autres !

Cette nouvelle provocation s'inscrit dans les propos du Président de la République, qui appelle aux sacrifices au nom « de notre liberté et de nos valeurs ».

L'inflation atteint aujourd'hui 6,5 % sur un an. Les prévisions pour la fin de l'année sont alarmantes car le seuil de 8% voire plus devrait être atteint. L'augmentation des prix de l'alimentation, les loyers et les tarifs de l'énergie pèsent chaque mois un peu plus sur les revenus des ménages.

Alors que la valeur du point d'indice n'a été augmentée que de 3,5%, ce qui entérine un effondrement sans précédent pour tous les fonctionnaires, la FNEC FP-FO réaffirme que l'augmentation doit être immédiate au vu de la situation, concerner la totalité des personnels, et qu'elle doit être sous forme indiciaire, c'est-à-dire comptant pour le calcul de la retraite.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à participer massivement aux réunions syndicales organisées par ses syndicats et à prendre position en ce sens :

- Ouverture sans attendre de négociations dans la Fonction publique pour revaloriser tous les personnels par l'amélioration de la grille indiciaire dès 2022 !
- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice a minima au niveau de l'inflation et ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

>> Signez la pétition en ligne <<

Téléchargez la pétition

Lire le communiqué de la Fédération FO des fonctionnaires (FGF-FO)

***Prenez date pour les
prochaines élections
professionnelles du 1er au 8
décembre 2022...***



*Vous appréciez les
informations du SNUDI FO 13,*



*ses réponses à vos questions,
ses prises de positions, ses
interventions, son activité, son
soutien ?...*

Alors rejoignez-nous

!

SYNDIQUEZ-VOUS !

Carte 2022 "spéciale
rentrée" disponible

[ICI](#)

Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !

Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !



Vieille Bourse du travail Place Léon
Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : contact@snudifo13.org

